

## **Avis du directeur général : Radiation de la thyroïde (thyroïde lyophilisée)**

Le 23 août 2017

Comme il a été annoncé dans le document de mise à jour du Formulaire des médicaments de l'Ontario de février 2017, la thyroïde (thyroïde lyophilisée) offerte en comprimés de 30 mg (DIN 00023949), de 60 mg (DIN 00023957) et de 125 mg (DIN 00023965) a été radiée du Formulaire des médicaments de l'Ontario. La radiation a pris effet le 28 février 2017.

Une période de transition de six mois (prenant fin le 31 août 2017) a été accordée afin de permettre aux patients qui prennent ce médicament (prescription remplie pour une des trois doses entre le 1<sup>er</sup> septembre 2016 et le 27 février 2017) de consulter leur médecin pour envisager un autre traitement. Une note de rappel a également été transmise avec le document de mise à jour de juillet 2017.

Les approbations relatives à la transition viennent à échéance le 31 août 2017. Nous rappelons aux fournisseurs de services de santé qu'ils doivent s'organiser en conséquence afin d'éviter toute interruption dans le traitement médicamenteux suivi par leurs patients et qu'il leur incombe de prendre les mesures qui s'imposent pour offrir aux patients touchés les conseils dont ils ont besoin.

### **Renseignements supplémentaires**

#### **Pour les pharmacies :**

Veillez communiquer avec le Service d'assistance du PMO en composant le 1 800 668-6641.

#### **Pour les patients et tous les autres fournisseurs de services :**

Veillez communiquer avec la ligne INFO de ServiceOntario au 1 866 532-3161;

ATS : 1 800 387-5559. À Toronto, ATS : 416 327-4282.